

Mise en garde

Le document ci-après reproduit les résolutions et actes du conseil d'arrondissement. Malgré nos efforts pour les reproduire fidèlement, il est possible que certaines erreurs se soient glissées ou que certaines informations ne soient pas exactes ou complètes et nous nous en excusons. En aucun cas, des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par la Secrétaire de l'arrondissement et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu.

Copie authentique du procès-verbal des séances et des actes du conseil d'arrondissement peut être obtenue en s'adressant au Secrétaire de l'arrondissement.



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le jeudi 3 décembre 2015 à 12 h
530, avenue Davaar à Outremont**

PRÉSENCES :

Mme Marie Cinq-Mars, Mairesse de l'arrondissement
Mme Céline Forget, Conseillère du district Joseph-Beaubien
Mme Jacqueline Gremaud, Conseillère du district Jeanne-Sauvé
Mme Mindy Pollak, Conseillère du district Claude-Ryan
Mme Marie Potvin, Conseillère du district Robert-Bourassa

AUTRES PRÉSENCES :

M. Michel Allen, Directeur de l'arrondissement « par intérim » et Directeur de la culture, des sports, des loisirs et du développement social;
Me Julie Desjardins, Chef de division des ressources humaines et des relations avec les citoyens et Secrétaire d'arrondissement substitut
M. Hadi Hakim, Directeur, Travaux publics
Mme Pascale Lebel, secrétaire recherchiste
Me Marie-France Paquet, Directrice des Services administratifs du greffe et des relations avec les citoyens et Secrétaire de l'arrondissement

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET INVOCATION

Madame la mairesse déclare la séance ouverte à 12 h 20. Elle procède ensuite à la lecture de l'invocation.

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, la mairesse d'arrondissement se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (R.L.R.Q. chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

CA15 16 0372

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Il est proposé par Marie Potvin

appuyé par Céline Forget

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 3 décembre 2015, tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.02

10.03 PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

AUCUNE INTERVENTION

10.04 - PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONSEILLERS

ÉLUES	SUJETS
MME MARIE POTVIN	Félicitations au directeur « par intérim » et explication du besoin de stabilité dans un contexte budgétaire difficile (rémunération du directeur sortant)
MME JACQUELINE GREMAUD	Félicitations au directeur « par intérim » pour la stabilité et le bon travail

CA15 16 0373

ENTÉRINER À COMPTER DU JEUDI 3 DÉCEMBRE 2015 LA FIN DE MANDAT DE MONSIEUR NORMAND PROULX À TITRE DE DIRECTEUR DE L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT

Il est proposé par Céline Forget

appuyé par Marie Potvin

D'ENTÉRINER la fin de mandat de Monsieur Normand Proulx à titre de directeur d'arrondissement à compter du 3 décembre 2015 et de le considérer comme cadre en réaffectation jusqu'à sa relocalisation dans un poste régulier de la Ville et ce, conformément à l'article 2.3 des Conditions et avantages des cadres de direction et des cadres administratifs de la Ville de Montréal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

50.01 1153711010

CA15 16 0374

NOMINATION D'UN DIRECTEUR D'ARRONDISSEMENT « PAR INTÉRIM »

Il est proposé par Jacqueline Gremaud

appuyé par Céline Forget

DE NOMMER, à compter du 3 décembre 2015, Monsieur Michel Allen à titre de directeur d'arrondissement « par intérim », pour une période de six (6) mois.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

50.02 1153711011

70.02 LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 12 h 30

Marie Cinq-Mars
Mairesse de l'arrondissement

Marie-France Paquet
Secrétaire de l'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 7 décembre 2015.